

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

Date de convocation	16.04.2026
Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de Conseillers présents	11
Nombre de votants	11

Numéro de la délibération

2026-14

Nomenclature Acte :

Nature : 5.3

Objet de la Délibération :

Désignation d'un représentant
auprès du GIP ARnia

AR Prefecture

058-215800566-20260428-2026_14-DE
Reçu le 05/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

L'An deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. FABRY Jean-Baptiste, Mme BAILLY Elodie, M. ACHDJIAN Azade, Mme DUGUET Coralie, Mme DEWAVRIN Cyrielle, Mme GOGOT Anaëlle, M. FERRAND Geoffray, M. CAPUANO Henri, Mme GILBERT Anne, M. GAUTHIER Laurent

Secrétaire de Séance : Azade ACHDJIAN

Suite aux élections municipales du 15 mai 2026 le conseil municipal doit désigner ses délégués représentant la commune au sein des différents organismes intercommunaux auxquels elle adhère.

Selon les statuts de l'opérateur public de services numériques (GIP Arnia), Le nombre de délégués est fixé à un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

- Mme Anaëlle GOGOT : titulaire
- Mme Elodie BAILLY : suppléante

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Azade ACHDJIAN



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

